Procès-verbal
Conseil d'établissement

1re séance régulière
Mardi, 19 septembre 2023, 18h30
Salon du personnel de l'école St-Jean-Baptiste

Présences

Mme Francine Bisson, parent
Mme Jessica Therrien, parent
Mme Mélanie Morga, parent
Mme Julie Gadoury, parent
Mme Andrea de la Rosa Diaz, parent
M. Cédric Lauzon, enseignant
Mme Camille Laflamme-Cayer, enseignante
Mme Elisabeth Joly, orthophoniste
Mme Nadia St-Onge, éducatrice spécialisée
Mme Audrey Cloutier, Techn. SDG

M. Michel Millard, membre de la communauté

Mme Geneviève Laberge, directrice

Absences
Aucune absence

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
   Nous avons le quorum.

2. **Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**
   Camille Laflamme-Cayer

3. **Questions du public**
   Aucune question

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   #CE23-24/001
   Il est proposé par Mme Cédric Lauzon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 juin 2023**
   #CE23-24/002
   Il est proposé par Mme Jessica Therrien d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Élections pour la présidence et la vice-présidence**
   Francine Bisson sera la présidente et Julie Gadoury sera la vice-présidente pour l'année.

7. **Dénonciation d'intérêts des membres**
   Les membres du personnel doivent remplir des formulaires de dénonciation d'intérêt. Les parents l'ont déjà fait.

8. **Calendrier des rencontres 2023-2024 (adoption)**
   #CE23-24/003
   Il est proposé par Mme Audrey Cloutier d'adopter le calendrier des rencontres tel que présenté.

   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

   Un vote a été fait pour déterminer si les rencontres seront tenues en présentiel ou en virtuel. Il a été déterminé que les deux options seront possibles, les membres pourront venir à l'école ou participer à distance via Teams en avertissant à l'avance la directrice Mme Geneviève Laberge.

9. **Règles de régie interne (adoption)**
   Geneviève Laberge a présenté rapidement les règles de régie interne. Nous avons accès au document pour le lire en entier.

   #CE23-24/004
   Il est proposé par Mme Elisabeth Joly d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

   ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **Grille tarifaire du SDG et du SDM 2023-2024 (adoption)**
    Audrey Cloutier a présenté les nouveaux tarifs du service de garde et du service du midi. Le nouveau tarif pour le service du midi sera de 2,05$ et pour le service de garde ce sera de 9,20$ maximum par jour (3,75$ matin et midi – 5,20$ soir) . Le tarif pour les journées pédagogiques est de 15,75$.

#CE23-24/005
Il est proposé par Mme Mélanie Morga d'adopter la grille tarifaire telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Rapport annuel 2022-2023 (adoption) *Fiche 13

Geneviève Laberge présente en gros le rapport annuel de l'année dernière. Nous pouvons le relire si nous le souhaitons.

#CE23-24/006
Il est proposé par Mme Julie Gadoury d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024 (adoption)** *Fiche 6

Geneviève Laberge présente la nouvelle section du plan de lutte qui avait été adopté en juin 2023. C'est une section distincte sur les violences à caractères sexuels, celle-ci a été ajoutée en début d'année. Une formation sur le sujet sera offerte aux enseignants de l'école, mais il n'y a pas plus d'informations pour l'instant.

#CE23-24/007
Il est proposé par Mme Francine Bisson d'adopter le plan de lutte tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Mise en œuvre du projet éducatif (information)

Geneviève Laberge présente l'évolution du projet éducatif. Les membres du comité pilotage participeront à une journée d'ateliers et de concertation le 22 septembre. Jusqu'en décembre nous sommes dans la rédaction du plan d'action.

14. Régime pédagogique : année scolaire 2023-2024 (information)

Geneviève Laberge mentionne que pour l'année scolaire nous sommes de retour à la normale, donc comme avant la COVID. Les enseignants ne doivent plus se concentrer seulement sur les apprentissages essentiels, mais bien sur tous les apprentissages du programme de formation. Il y aura 3 bulletins, la 1re étape vaut pour 20%, la 2e étape vaut pour 20% puis la 3e étape vaut 60% de l'année. Les épreuves ministérielles valent maintenant 20% de l'année. Au prochain CÉ, les normes et modalités seront présentées.

15. Moisson Rive-Sud et rencontre châteauguoise (information)

Tous les lundis, l'école reçoit 3 boîtes de fruits par la rencontre châteauguoise. Les jeudis, l'école reçoit des collations (salades de fruits, compotes, etc.) par la Moisson Rive-Sud.

16. Parole

16.1. Aux enseignants

Les enseignants sont très heureux de la belle rentrée qui a été organisée par le comité. Ce fut très agréable. Nous remercions également la nouvelle équipe d'administration, elle est très accueillante.

16.2. Au personnel de soutien

Nadia a bien hâte de commencer à faire des ateliers en classe et d'intervenir davantage sur la cour d'école. Elle aime beaucoup la nouvelle équipe d'administration également.

16.3. À la technicienne en service de garde

Audrey mentionne que l'équipe du service de garde aimerait beaucoup faire des sorties avec les enfants lors des journées pédagogiques. Les sorties seraient proches de l'école (cinéma…). Elle demande aux parents s'ils seraient prêts à débourser un peu plus (un frais de 5$ ou moins) pour faire ce genre de sorties. Les parents présents sont d'accord avec ça.

16.4. À la représentante des professionnels

Elisabeth présente les services professionnels qui sont habituellement présents dans l'école, cette année, nous avons seulement une orthophoniste. Nous avons accès différemment aux services de psychoéducation, de travail social, d'ergothérapeute et de psychologie dans l'école. C'est une équipe volante qui se déplace dans différentes écoles selon les besoins.

16.5. À la représentante du comité régional des parents

Il n'y a pas eu de rencontre du comité régional des parents encore.

16.6. Parole au représentant de la communauté

Le club des petits déjeuners a commencé le 6 septembre. Il manquerait un bénévole le lundi matin. Ça va bien, il y a plusieurs enfants qui mangent tous les matins. Il y a du gaspillage alimentaire cependant.

17. Autres points d'information

17.1. Budget du CÉ

Nous avons un budget de 400$ par année, la manière dont nous l'utilisons est à la discrétion des membres. Les frais de garde seront payés pour un membre du CÉ. Lors de la prochaine rencontre, nous discuterons de ce que nous souhaitons faire avec le reste du budget.

18. **Levée de l'assemblée** : 19h52.

Geneviève Laberge
Directrice

Francine Bisson
Présidente